

Séance du conseil communal du 22 mars 2019

Présents: Mme Nickels-Theis Anne, bourgmestre, MM., Leweck Jim, Junker Raymond, échevins, MM., Agnes Marcel, Braconnier Jean, Cannivy Joseph, Nockels Charles, Rodenbour Marc, Schreurs Guy, conseillers.

M. Alain Weber, secrétaire communal.

Absent excusé : néant

- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2017

Le conseil communal décide unanimement d'arrêter provisoirement le compte de gestion 2017 ainsi que le compte administratif 2017 et de les soumettre à l'approbation du ministre de l'Intérieur.

- Modification ponctuelle du PAG, partie écrite

Les conseillers communaux décident unanimement d'approuver provisoirement l'augmentation du coefficient maximum d'utilisation du sol de 0,4 à 0,65 et de lancer la procédure de modification et charge le collège échevinal d'organiser au moins une réunion d'information pour la population.

- Morcellement d'un terrain à Schlindermanderscheid

Le conseil communal décide unanimement d'accorder le morcellement de terrains sis dans la commune de Bourscheid, section A de Schlindermanderscheid, parcelles inscrites au cadastre sous le numéro 558/3 et 558/4 selon les plans annexés.

- Convention Conservatoire musical du Nord

Les conseillers décident unanimement décide à 7 voix pour et 2 voix contre d'approuver la prise en charge par la commune d'un cours collectif et de deux cours individuels au profit des élèves et charge le collège échevinal de procéder à la signature de la nouvelle convention avec le syndicat intercommunal « Conservatoire du Nord ».

- Fixation du prix pour le service « Repas sur roues »

Le conseil communal décide à l'unanimité de ne pas adapter le prix du repas sur roues distribué sur le territoire de la commune de Bourscheid et de le maintenir à douze euros et cinquante cents (12,50 €) et de rediscuter de la question en vue d'une adaptation du prix pour l'exercice 2020 après la fixation par la Croix-Rouge luxembourgeoise du nouveau tarif.

- Approbation de l'avenant au contrat alimentation et compteurs eau

Le conseil communal décide unanimement d'approuver l'avenant à l'accord d'alimentation et de compteurs d'eau entre Monsieur Georges STEICHEN et Monsieur Jean-Paul MEYRER.

- **Approbation de la prolongation du contrat de bail**

Les conseillers communaux décident unanimement d'approuver la prolongation du contrat conclu pour la location du logement de l'ancienne école de Lipperscheid, contre un loyer mensuel de 625,00 € jusqu'au 31 juillet 2019.

- **Modification temporaire du règlement de circulation de la commune de Bourscheid**

Le conseil communal décide unanimement la modification temporaire du règlement de circulation et de la soumettre à l'approbation du Ministère du Développement durable et des Infrastructures, Département des Transports. Il prie le Collège des bourgmestre et échevins d'informer les responsables et les autorités concernées des dates exactes du chantier dès qu'elles sont connues.

- **Subsides extraordinaires**

Les conseillers communaux décident unanimement d'accorder un subside extraordinaire de 1.000 € au Kannerchouer « La Chanterelle », de 2.500 € au CS Buurschent et de 400 € à l'Union Grand-Duc Adolphe.